A Son Excellence

DOM HENRI SMEULDERS,

COMMISSAIRE APOSTOLIQUE AU CANADA.

EXCELLENCE,

Les soussignés, catholiques de la province de Québec, profondément pénétrés de la nécessité d'une solution aux difficultés religieuses dont souffre maintenant le pays et fermement convaincus qu'un tel résultat ne peut être obtenu qu'à la suite d'une enquête judicieuse et complète sur les causes, la gravité et l'étendue du mal, ont l'honneur de Vous demander qu'une telle enquête soit immédiatement instituée et conduite suivant les règles canoniques.

Le Saint-Siège en vous nommant Commissaire Apostolique, en vous donnant, dans les circonstances actuelles, une importante mission à remplir, a

1883
(84)

comblé de joie tous les catholiques sincèrement dévoués à l'Eglise qui attendent maintenant de Votre Excellence ce qu'ils demandent avec instance pour la gloire de Dieu et de Son Eglise.

Et les soussignés, comme c'est leur devoir, ne cesseront de prier.

Nom	Qualité	Résidence